Boisson Idéale en Eté

Avec la Boisson **ANTÉSITE** jamais d'aigreurs ni d'irritation pendant les Chaleurs.
Le flacon 4 et 8 fr. chez pharmac., épiciers, herbor.

La question du Blé

La Société des « Agriculteurs du Nord » demande le maintien des droits de douane sur les blés étrangers

La Société des Agriculteurs du Nord communique :

« Le Bureau de la Société des Agriculteurs du Nord, statuant d'urgence au nom de la Société,

» Considérant que les perturbations atmosphériques, orages et pluies diluviennes persistant, ont particulièrement frappé le cultivateur français, augmentant considérablement les frais de moissons ;

» Que le formidable stock de blé des pays d'outre-mer demeure intact, que leur production au cours de la campagne actuelle tend à l'augmenter encore ;

» Que toute diminution de droit de notre tarif douanier aurait pour résultat immédiat l'effondrement des cours en France par l'invasion de quantités formidables de blés exotiques ;

» Que la spéculation ne manquerait pas d'accumuler en France des stocks considérables de blé qui, agissant sur les cours des récoltes futures, amèneraient l'établissement de cours incompatibles avec le maintien de la production du blé en France, faisant dépendre son alimentation de l'étranger au grand détriment de sa balance du commerce, de son indépendance, de sa richesse nationale ;

» Qu'il importe d'empêcher certaines grandes organisations étrangères de devenir maîtresses du marché français, ce qui ne manquerait pas de se produire, si cédant aux suggestions de certains spéculateurs, le gouvernement se laissait aller à toucher aux droits de douane récemment votés ;

» Estime que le droit actuel sur le blé doit demeurer intangible ;

» Convaincu d'autre part qu'il importe aux cultivateurs d'empêcher une hausse exagérée susceptible de causer la panique chez les consommateurs, et rendre par trop ingrate la tâche du gouvernement, invite les agriculteurs du département du Nord, à mettre tout en œuvre pour alimenter régulièrement la meunerie et à procéder à la vente de leurs blés par apports fractionnés.

» Il compte sur l'intelligence avisée des agriculteurs du département du Nord pour agir dans le sens de leurs véritables intérêts.

» Convaincu que son appel sera écouté, il émet le vœu que le gouvernement, confiant dans l'appui loyal des producteurs de blé, maintienne intangibles les droits sur les blés inscrits au tarif douanier.

» Décide que le présent ordre du jour et le vœu qu'il contient sera transmis d'urgence à M. le Ministre de l'Agriculture, auquel il renouvelle toute sa confiance et sur la fermeté duquel il compte pour maintenir possible et rémunératrice, la production du blé en France, et à tous les élus, députés et sénateurs du département du Nord ».

Grand Vin de Champagne
Morlant
(de la Marne)
PÉTILLANT BREUVAGE DES ANNIVERSAIRES

Au Conseil de Direction de la Caisse des Assurances Sociales du Nord

Le Conseil de direction de la Caisse départementale du Nord des Assurances Sociales a'est réuni hier sous la présidence de M. Georges Petit, président, qui était entouré de MM. Boulin, Degouy, Hardemal, Leriche, Wallaert, Herduin, Dillies, Hadoux, Jahan, le chanoine Outters, Brouhu, Decoster, Devernay, Dhondt, Echevin, Guilloton, membres. M. Cerisier représentait l'administration préfectorale.

Le Conseil a tout d'abord étudié des propositions à soumettre au ministre du Travail pour la nomination d'un directeur et d'un agent comptable. Les projets de statuts furent adoptés et le Conseil désigna ensuite une sous-commission pour chercher un local destiné à abriter cet organisme.

Un avion militaire s'abattit dans la rue d'une ville

Hier matin, une escadrille de chasse composée de quatre appareils appartenant au 3e Régiment d'Aviation était partie de Chateauroux pour Pau et devait faire escale à Rochefort. Arrivé au-dessus de Tonnay-Charente, le sergent-pilote Foucard, dont la famille habite cette localité, se détacha du groupe et vint évoluer au-dessus de la ville. Soudain l'appareil s'abattit dans une rue, près du pont suspendu.

Le pilote a été retiré des débris avec de multiples fractures. Son état est presque désespéré.

Les communistes incendient, tuent et pillent, en Chine

On mande de Pékin : Les dernières nouvelles de Tchang Gha annoncent que tous les bâtiments gouvernementaux et étrangers, à l'exception de l'hôtel des postes, de l'hôpital ainsi que de nombreuses boutiques chinoises et les bureaux de deux grandes sociétés pétrolifères, ont été pillés et brûlés. On craint qu'il n'y ait de nombreux tués.

Le pillage et les incendies continuent. Dix mille habitants se sont enfuis. Lundi les communistes sont passés dans l'île, où se trouvent les consulats et les concessions étrangères. Le bruit court — mais on n'en a pas confirmation — qu'ils ont exécuté leur menace de tout brûler et de tout raser.

Ils ont décapité le frère du Gouverneur et d'autres fonctionnaires et ont poursuivi vers l'Ouest les troupes gouvernementales.

En réparant un fauteuil, un ouvrier découvrit une petite fortune qui avait été volée

Trois individus nommés Bertrand, Huon et Laleson, soupçonnés d'un cambriolage important chez le gardien du polygone de Gavres, avaient été arrêtés, mais une perquisition effectuée à leur domicile n'avait donné aucun résultat. On envisageait la mise en liberté des trois détenus, quand un ouvrier tapissier, en réparant un fauteuil provenant de la chambre de ces derniers, trouva sous l'étoffe et soigneusement dissimulés dans la laine du siège, des bagues, des colliers, d'autres bijoux, de l'argent des billets de banque et d'autres objets de valeur provenant de divers vols.

Les trois malfaiteurs ont été maintenus en état d'arrestation.

• *Tourisme* •
VOYAGES ET COLONIES

ANNECY

Annecy et son lac, l'un des plus beaux d'Europe. Annecy, l'enjôleuse qui vous prend, vous retient et ne veut plus vous laisser partir. Elle a tant de charmes, aussi ! La douceur lénitive de son climat, la pureté de son ciel, la beauté grandiose des cimes qui l'entourent, le pittoresque médiéval de ses vieux quartiers, tout concourt à la rendre irrésistible.

rapides et pouvant s'effectuer dans la même journée. Le touriste fera d'abord le tour du lac en bateau à vapeur et ne manquera pas de visiter les charmantes stations qui s'appellent Talloires, Menthon, Veyrier et Duingt. Une visite aux impressionnantes gorges du Fier est indispensable. Des autos-cars le conduiront par le col des Aravis à Chamonix, au pied du Mont-Blanc, puis aux Grottes et

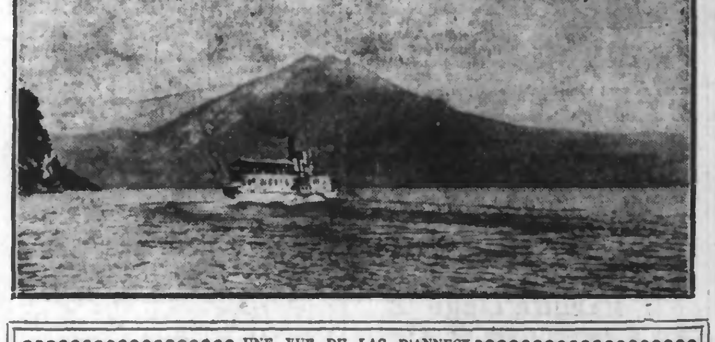

UNE VUE DU LAC D'ANNECY

Annecy occupe dans un cirque montagneux, une situation délicieuse, entre une plaine fertile, une forêt qui couvre les premiers contreforts du Semnoz et la nappe azurée du plus beau lac des Alpes. Les rives de ce lac enchanteur ne sont qu'un immense parc fleuri qu'émaillent de ravissants villages aux villas élégantes et aux bons hôtels accueillants. Ces villages sont desservis par des bateaux à vapeur qui sillonnent sans cesse le lac où, semblables à de blanches mouettes, glissent cent petites embarcations à voiles et où s'ébattent les amateurs de natation et autres sports nautiques.

Annecy est un magnifique centre d'excursions. Un service bien compris d'autos-cars permet des déplacements assez éloignés mais

Cascades de Seythenex. S'il aime la marche, les promenades dans la forêt du Crêt du Maure et les ascensions de la Tournette, du Parmelan et du Semnoz le raviront.

Annecy est le paradis terrestre des sportsmen : chasse, pêche, tennis, football, canotage, natation et, bien entendu, l'alpinisme, s'y pratiquent assidûment.

Les hôtels, les pensions de famille et les restaurants d'Annecy et de sa région sont tous réputés pour leur bonne chère et leur confort. Il en est pour toutes les bourses, pour les mieux garnies comme pour les plus modestes.

La réputation d'Annecy n'est plus à faire et ceux qui y sont allés une fois y retournent infailliblement. — A. P.

L'amélioration des routes du Nord

Rien de ce qui touche à l'amélioration routière ne laisse indifférent le puissant Club Automobile du Nord de la France.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1930, nous verrons s'améliorer le pont Décapel, à Arques, et avec lui la route nationale 42, qui présente actuellement, à cet endroit, un rétrécissement exagéré entre deux tournants inverses et dangereux.

Nous aurons en même temps l'élargissement de la route nationale 41, à la sortie de La Bassée vers Béthune.

Une auto pour 4 personnes 1/2

Il y avait dans le monde, au 1er janvier, 35.127.398 autos, dont 26.653.460 aux Etats-Unis, où l'on compte une automobile pour quatre personnes et demie. Le Canada et la Nouvelle-Zélande viennent ensuite avec une auto pour huit personnes, puis l'Autriche avec une auto pour 10 personnes et Monaco avec une auto pour 16 habitants. Le sultanat d'Oman et les Bermudes se disputent la dernière place avec 10 autos seulement en tout.

Il y a dans le Nord et le Pas-de-Calais environ 61.000 autos

Après la région de la Seine, c'est celle du Nord qui, en France, possède le plus d'autos.

Il y a dans le département du Nord : 40.797 autos, dont 28.372 de tourisme et 12.425 camions et camionnettes, soit une auto pour 48 habitants.

Dans le Pas-de-Calais, on compte 20.120 autos, dont 13.808 de tourisme et 6.312 camions et camionnettes.

Lille possède 13.410 autos, soit une auto pour 15 habitants, et Roubaix 6.662, soit une auto pour 18 habitants.

Un Allemand s'extasie devant notre organisation touristique

Un des animateurs du tourisme en Allemagne, M. Gabler, à un congrès qui s'est tenu dernièrement à Bad-Manheim, a prononcé ces paroles, qui, certainement, nous feront plaisir :

« En France, a-t-il dit, la concentration des « efforts pour le développement du tourisme « est chose faite, alors que l'Allemagne ne « manifeste en rien cette union. Nous n'y « trouvons qu'une organisation régionale « exagérée et c'est l'indifférence complète et « l'incompréhension de la part des minis- « tères en ce qui concerne les questions de « tourisme. En France, les villes d'eau sont « pratiquement desservies par les judicieux « horaires de chemins de fer ; les casinos, « les routes et les terrains de sport sont vrai- « ment remarquables. »

Voilà des paroles encourageantes et c'est pour nous une vive satisfaction d'entendre un étranger rendre hommage à nos efforts.

Dans une pieuse pensée, le Touring-Club de France va élever des monuments consacrant le souvenir des villages disparus sur le front de guerre

Le placement des bornes commémoratives érigées par les soins du Touring-Club de France, et qui jalonnent le front de guerre de 1918, de la Mer du Nord à la frontière Suisse, est aujourd'hui achevé et, placées aux points où les principales routes coupaient la ligne de feu, 119 bornes marquent l'arrêt de l'invasion et le point de départ de la victorieuse offensive des armées alliées.

Le Touring-Club de France a pensé que le moment était venu de compléter cette œuvre patriotique en élevant des monuments du souvenir sur l'emplacement des villages français entièrement détruits par la guerre et dont la reconstruction a été définitivement abandonnée, tels que : Tahure, Craonne, Douaumont, Fleury et plus de vingt autres villages martyrs dont les noms évoquent les monuments les plus angoissants de la grande tourmente.

Il a confié au sculpteur Moreau-Vauthier, ancien combattant et blessé de guerre, qui avait déjà établi le modèle des bornes du front, le soin de faire revivre dans la pierre le souvenir des villages anéantis.

La maquette du monument, très heureusement composé par l'artiste, a figuré au dernier Salon des Artistes Français, où il a été très admiré.

C'est une stèle très sobre, en pierre de Lorraine, de deux mètres de hauteur, s'élevant au-dessus d'un soubassement irrégulier, constitué par les reliques des villages euxmêmes, matériaux provenant de leurs ruines. Sur la façade principale est gravé le plan du village disparu, avec cette simple indication, éloquente dans sa brièveté : « Ici fut X... détruit en ..... ».

M. Edmond Chaix, président du Touring-Club de France, compte pouvoir inaugurer dans un avenir très prochain la première de ces stèles commémorant les villages martyrs.

Ce que sera la Maison de France

M. Paul Vellet l'a ainsi défini au Poste Radiophonique des Stations du Réseau d'Etat Français :

« L'Office National du Tourisme, a-t-il dit, avec l'appui de toutes nos grandes organisations touristiques, et, spécialement, avec le concours des grands réseaux, a pensé qu'il était indispensable de réunir dans un même local, aussi bien situé que possible, tout ce qui était nécessaire pour faciliter dans notre pays, à nos concitoyens comme aux étrangers de passage, les voyages de toutes sortes, qu'il s'agisse de voyages de cure, de voyages d'études ou d'affaires, d'excursions ou d'enquêtes.

« Vous trouverez donc, dans la Maison de France, qui se dressera l'an prochain à l'angle de l'Avenue des Champs-Elysées et de l'Avenue George-V, au milieu d'un cadre exceptionnel et unique au monde, tout ce qui pourra vous être utile pour vous renseigner, pour vous servir.

« Tout sera mis en œuvre pour votre agrément et votre commodité. Mais, déjà, pour vous être tout de suite utiles, réunissent autour de nous les groupements et associations qualifiés, nous avons groupé, à la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V, toute une série de services qui sont à votre entière disposition et dont vous pourrez librement et gratuitement user. »

Ajoutons, pour terminer, que l'ouverture de la Maison de France, semble pouvoir être envisagée pour le printemps de l'année prochaine.

Suppression des taxes de séjour en Belgique

Après la suppression de toutes les taxes sur les théâtres, le Parlement Belge vient de voter l'abolition des taxes gouvernementales de séjour dans les hôtels pour voyageurs et les lieux de villégiatures, ainsi que les taxes de consommation dans les restaurants.

Cette mesure, destinée à favoriser le tourisme, est entrée en vigueur le 16 juillet dernier.

Les touristes intentionnés de visiter la Belgique à l'occasion des Fêtes du Centenaire de l'Indépendance et de Expositions Internationales d'Anvers et de Liége, peuvent obtenir gratuitement tous renseignements et de jolies notices illustrées sur demande à l'Office des Chemins de fer belges, 32, rue de Richelieu, Paris (1er).

Le prix des chemins de fer en France

« Les prix des transports en France sont — malgré l'élévation de l'impôt — plus bas que dans tous les autres pays du monde », a déclaré dernièrement M. André Tardieu, Président du Conseil, à la tribune du Sénat.

Pour illustrer cette vérité, il suffit de se reporter aux coefficients de majoration en vigueur pour les tarifs-voyageurs, des chemins de fer de tous les pays par rapport aux prix de 1913.

Exprimés en valeur or, ces coefficients sont : pour la France 0.82 ; l'Allemagne 1.25 ; l'Angleterre 1.50; l'Autriche 1.03; la Belgique 1.14; l'Espagne 0.98; la Norvège 2.03; l'Italie, 0.83 en troisième classe et 0.89 en première et deuxième classes ; les Etats-Unis 1.49; les Pays-Bas 1.57; la Pologne 1.30; la Suède 1.89; la Suisse 1.62; la Tchécoslovaquie 0.80. On remarquera qu'après celui de la Tchécoslovaquie, le coefficient de majoration en valeur-or des billets de chemins de fer français est le plus bas de tous.

CHEMINS DE FER D'ALSACE-LORRAINE

Service d'autobus entre Saverne, Wangenbourg et Dabo

La Société auxiliaire de transports d'Alsace et de Lorraine assura jusqu'au 15 septembre un service journalier d'autobus entre Saverne, Wangenbourg et Dabo.

Ce service présente un grand intérêt touristique pour les personnes qui désirent villégiaturer dans la région de Saverne.

Les touristes allant vers Saverne peuvent profiter d'un aller et retour pour visiter au départ de cette ville la haute vallée de la Zorn, ou, grâce aux excellentes correspondances offertes par les trains à Saverne, pousser jusqu'à Strasbourg.

En sens inverse, les touristes venant de Saverne ou de ses environs peuvent remonter par l'autobus vers les riches et pittoresques décors de verdure où s'abrite Wangenbourg et jusqu'au rocher de Dabo dressé comme une proue au-dessus d'un vaste et admirable panorama.

Ce service permet aux promeneurs du dimanche de goûter une reposante journée dans la fraîcheur et la beauté de sites difficilement accessibles sans cela, tout en partant commodément que le matin de Strasbourg, Metz ou Nancy et en y revenant le soir.

A tous, le service offre un parcours d'un exceptionnel intérêt touristique aux conditions les plus économiques et les plus confortables avec l'avantage de billets d'aller et retour valables pour une journée.

Les départs ont lieu :

De Saverne, à 9 h. 20, pour Wangenbourg (arr. 10 h. 23) et Dabo (arr. 12 h. 01. A 19 h. 05 pour Wangenbourg (arr. 20 h. 08).

De Wangenbourg, à 8 h. et 17 h. 45 pour Saverne (arr. 9 h. 03 et 18 h. 48).

De Dabo, à 15 h. 30, pour Wangenbourg et Saverne (arr. 18 h. 48).

Les deux parcours Saverne-Dabo et Dabo-Saverne comportent des arrêts de une heure et une heure et demie à Wangenbourg, grâce auxquels il est posible, dans le même aller et retour, de visiter à la fois Wangenbourg et Dabo, où l'on peut déjeuner.

Les prix des principales relations sont :

Saverne-Wangenbourg : aller, 8 fr. ; aller et retour, 13 fr.

Saverne-Dabo : aller, 12.75 ; aller et retour, 20 fr. 25.

Wangenbourg-Dabo : aller, 6.25 ; aller et retour, 10 fr. 00.

Le service dessert, en outre, les localités intermédiaires et en particulier Marmoutier.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser aux Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, à Paris, 5, rue de Florence et 2, Avenue Portalis ; à Strasbourg, 3, Boulevard du Président-Wilson.

COMPAGNIE DE PARIS-ORLEANS

Circuits en autocar au départ de Saumur

Centre de tourisme célèbre par ses monuments

(De juillet au 26 septembre 1930)

Circuit I. — Tous les vendredis : Saumur-gare (dép. 13 h. 15), Dolmen de Bagneux, Saint-Florent (visite d'une cave), Trèves, Cunault, les Rosiers, Saumur, Fontevrault (Abbaye), Château de Montsoreau, Candes, Saumur (retour vers 19 h.). Prix du transport par place, 30 francs.

Circuit II. — Tous les jeudis : Saumur-gare (dép. 12 h. 50), Château de Brézé, Château de la Motte-Chandeniers, Château d'Oiron, Thouars, Montreuil-Bellay, Saumur (retour vers 19 h.). Prix du transport par place, 40 francs.

Le nombre des places est limité. Location moyennant 1 fr. par personne, au Syndicat d'Initiative, place du Théâtre, à Saumur, ou à la gare de Saumur-Orléans.

SERVICE DE DOUANE
A LA GARE DE PARIS-QUAI D'ORSAY

Sur l'initiative des Compagnies d'Orléans et du Midi, le dédouanement des bagages enregistrés des grands rapides venant d'Espagne est maintenant opéré à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Cerbère et Hendaye.

Cette formule s'applique aux trains de luxe Sud-Express, Pyrénées-Côte d'Argent et Barcelone-Express, ainsi qu'aux rapides arrivant de Cerbère à 10 h. 15 et d'Hendaye à 10 h. 30.

Le Bureau de douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 16 h. à 20 h.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR
DE FAMILLE

Ces billets sont délivrés toute l'année par les gares du réseau d'Orléans à destination de l'une quelconque des gares des grands réseaux français, sous condition d'un parcours minimum total de 300 kilomètres, retour compris.

Le billet de famille doit comprendre obligatoirement trois membres de la famille ou sa femme. Dans ce minimum, un ou deux enfants de trois à sept ans comptent pour un voyageur.

Ces billets comportent une réduction de 25 à 75 % suivant le nombre de personnes, avec des réductions supplémentaires à partir d'un parcours total de 400 kilomètres ; leur validité varie suivant la période d'utilisation mais elle est d'au moins 33 jours.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares de la Compagnie d'Orléans ou à ses agences, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail à Paris, ainsi qu'aux principales agences de voyages.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS
ET DU MIDI

Billets d'excursion à prix réduit

En vue de donner de nouvelles facilités aux voyageurs se rendant dans les Pyrénées, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en première et seconde classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après :

1. Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Bordeaux.

2. Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Toulouse.

3. Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Bordeaux.

4. Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Montauban.

Il est délivré pour les itinéraires 3 et 4, au départ de toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi, des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de première et seconde classes, pour gagner ou quitter ces itinéraires à Bordeaux ou à Montauban.

Les billets fixes et complémentaires sont valables 33 jours, avec faculté de prolongation de deux fois quinze jours.

Pour plus amples renseignements, consulter : les gares des réseaux intéressés ; l'agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines, l'agence P.O., 126, Boulevard Raspail, la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

Livret-Guide Officiel 1930 Affiches illustrées

Pour permettre à sa clientèle d'arrêter le choix de sa villégiature, la Compagnie du chemin de fer du Nord met en vente son Livret-Guide officiel pour l'année 1930 avec les horaires du service d'été. On peut se le procurer au prix de 2 francs dans les bibliothèques des gares et dans les bureaux de renseignements des gares de Paris-Nord, Amiens et Lille.

En outre, ce Livret-Guide sera envoyé franco contre la somme de 2 fr. 65 sur demande adressée au Secrétariat général de la Compagnie (publicité), 18, rue de Dunkerque, Paris (10e).

D'autre part, le Secrétariat général de la Compagnie (publicité) met en vente les affiches illustrées éditées par le réseau. Leur prix varie de 3 à 10 francs. Pour les commandes par correspondance, il y a lieu d'ajouter le montant des frais d'envoi (1 fr. 95 pour les deux premières affiches, 2 fr. 15 pour trois affiches jusqu'à cinq).

A MADAGASCAR

L'URBANISME

Dans le discours qu'il prononçait à Tananarive, lors de son arrivée à Madagascar, le gouverneur général Léon Cayla disait que pour permettre aux municipalités d'élargir le champ de leur activité et les aider à exécuter d'importants travaux d'édilité, il allait créer un service autonome de l'architecture, des parcs et des jardins. Ce service existe aujourd'hui. Il est inutile d'en souligner l'importance, car le développement de l'urbanisme doit être à la base de toute bonne politique coloniale, ou même métropolitaine.

Au surplus, en cette matière, la grande île rouge, dont les ressources touristiques sont grandes, va suivre l'exemple du Maroc, on ne laissa pas se mêler les cheminées de briques aux minarets de Fez ; on vit grand et large, et Casablanca devint, en moins de quinze ans, un havre pour transatlantiques.

Il se trouve précisément qu'en ce moment Madagascar, grâce à l'émission de son emprunt de 700 millions, est en train de s'outiller, de s'équiper économiquement. Des ports sont à construire (à Tamatave particulièrement, qui fut détruite par de récents cyclones). Le nouveau service de l'architecture ne pourra que veiller à ce qu'on respecte les lois de l'urbanisme moderne, et à ce qu'on fasse bénéficier la ville des heureuses conceptions de la technique actuelle.

6e - Absence de dépôts durs

L'emploi d'huiles inférieures et impures (par suite de "crackage" au cours de la distillation ou adjonction d'huiles résiduelles) produit sur les paliers et parois des cylindres des dépôts gommeux qui annihilent le graissage, réduisent le rendement du moteur, causent de la surchauffe et amènent à de fréquentes révisions. Une bonne huile au contraire ne laisse presque aucun dépôt sur ces pièces du moteur ; encore ces dépôts de ***consistance floconneuse*** sont-ils très facilement expulsés par les gaz d'échappement. Ces conditions sont pleinement réalisées avec les

HUILES POUR MOTEURS
F 30
SHELL

EN INDOCHINE

L'investissement des capitaux

Le service des statistiques générales indique que le montant des capitaux investis en Indochine en 1929, sous forme d'émissions publiques, s'est élevé à 463.700.000 francs en nominal et 606.200.000 francs en argent souscrit, dont 99.800.000 francs d'affaires de cultures, 118.800.000 francs d'affaires minières, 52.000.000 pour les transports, 36.800.000 francs des sociétés immobilières et affaires bancaires. De 1925 à 1929 inclus, le montant des sommes souscrites par émissions publiques par des sociétés exploitant en Indochine, s'est totalisé par 2.335.500.000 francs passant de 168.500.000 en 1925 à 715.400,000 en 1927 et à 606.200.000 en 1929.

RETRAITE ET CROIX DU COMBATTANT

On sait que le conseil d'Etat vient d'adopter le projet de décret relatif au paiement de la retraite du combattant.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.), 9, rue Dulong, à Paris (17e arr.), nous prie de faire savoir qu'elle adresse gratuitement, contre timbre pour réponse, tous les renseignements concernant les modalités d'attribution et de paiement de ladite retraite.

D'autre part, en ce qui concerne les conditions d'acquisition et le droit au port de la croix du combattant, la F. N. A. C. fait parvenir, sur simple demande, toutes les instructions utiles.

Pour tous renseignements — notamment les formalités à remplir en vue d'obtenir la carte du combattant, écrire ou s'adresser — contre timbre pour réponse — au siège de la Fédération.

A ceux qui ne peuvent s'offrir la campagne ou la mer

Tout le monde ne peut s'offrir les deux mois de vacances traditionnels, pendant lesquels les poumons et le sang se gorgent d'oxygène et la peau se brunit aux rayons du soleil.

Quoi d'étonnant alors que les enfants se développent mal et que leur appétit devienne capricieux, qu'ils maigrissent, aient un sommeil agité, soient atteints de glandes et s'enrhument facilement ? Chétifs, pâles, anémiés, lymphatiques, ces enfants doivent être particulièrement surveillés et soumis à un traitement reconstituant, si l'on ne veut assister à un dépérissement rapide.

Ces petits êtres manquent évidemment de soleil. Ne pouvant aller vers lui, c'est lui qui doit venir vers eux, et cela est possible depuis que l'on a pu transmettre à certains médicaments les merveilleuses propriétés des rayons ultra-violets de la lumière solaire. L'Ultra-Fortifiant vitaminé et irradié est le type de ces préparations, la plus active et la plus efficace, car il contient des vitamines, facteurs indispensables à la vie ; de la chaux, du phosphore, du manganèse, éléments constitutifs des cellules et, enfin, du cholestérol, fixateur des rayons ultra-violets, dont le pouvoir régénérateur et antirachitique a permis de sauver de nombreuses existences.

Sous l'action de l'Ultra-Fortifiant Richelet vitaminé et irradié, l'enfant se transforme en quelques semaines. Il redevient gai, fort, reprend un appétit normal et un sommeil paisible. L'amaigrissement s'arrête, le poids remonte, les glandes disparaissent.

Ces modifications heureuses, obtenues à peu de frais, justifient le succès formidable de l'Ultra-Fortifiant Richelet vitaminé et irradié, le plus puissant régénérateur des forces vitales actuellement connu.

L'Ultra-Fortifiant Richelet se vend dans toutes les pharmacies au prix de 16 fr. 80 la boîte. Brochure et tous renseignements envoyés gratuitement sur demande adressée aux Laboratoires Richelet, 2, Bd de l'Eglise, Bayonne (B.-P.)

A Hasnon, deux époux ivres se disputent

LE MARI EST FRAPPÉ D'UN COUP DE COUTEAU

En 1923, Justine Tilmant, 40 ans, veuve de guerre et mère de trois enfants, épousait à Hasnon, le sieur François Cantraine, âgé de 27 ans, scieur, demeurant rue du Nouveau-Monde, à Hasnon et de leur union naquirent trois autres enfants. Le ménage pouvait être heureux, mais la femme se livra à la boisson ; le mari l'imita et presque journellement tous deux étaient ivres.

Des querelles, des coups furent échangés et il y a quelques jours, exaspérée par la boisson, la femme porta un coup de couteau à son mari qui fut atteint dans le dos.

Cantraine se soigna et refusa de porter plainte.

UNE NOUVELLE SCENE

Le mari était allé chercher du charbon dans la matinée, il se rendit ensuite chez le coiffeur et rentra chez lui vers 11 h.

La femme envoya un de ses enfants acheter deux litres de vin qui furent vite vidés. Le mari qui était ivre, alla alors se coucher et redescendit vers 16 h. dans la cuisine, il absorba le reste du vin et voulut embrasser sa femme.

Celle-ci refusa.

Cantraine insista, sa femme saisit alors un couteau de cuisine qui se trouvait sur la table et en frappa son mari à l'épaule droite.

Le sang traversa la chemise. Cantraine se rendit à la chambre à coucher et s'étendit sur la descente de lit.

Il demanda à sa femme de le panser. Celle-ci refusa.

Vers 18 h., un des enfants alla prévenir sa grand-mère.

Cette dernière manda le docteur Dupire et prévint le garde champêtre et la gendarmerie.

Lorsque la gendarmerie arriva, la femme Cantraine-Tilmant était ivre-morte et ce ne fut que plusieurs heures après qu'elle put répondre aux gendarmes-enquêteurs qui étaient venus pour l'interroger.

Elle ne fit aucune difficulté pour avouer les faits qui lui étaient reprochés. Elle a été gratifiée d'un procès-verbal et comparaîtra devant le tribunal correctionnel.

La blessure du mari n'est pas grave et quelques jours de repos lui suffiront pour se rétablir.

LE SUCCÈS EN PHOTOGRAPHIE
PLAQUES PAPIERS "AS DE TRÈFLE"

Tribunal Civil de Lille

Accidents du travail : Suspension de la recette. — Dans son dernier congrès tenu à Lille, il y a quelques semaines, la Fédération des mutilés du travail a discuté de la valeur de l'accord qui intervient parfois entre patron et ouvrier blessé et par lequel il est stipulé que le patron conservera le blessé au même salaire qu'avant l'accident, et que le service de la rente sera suspendu pendant tout le temps où l'ouvrier restera au service de ce patron.

Le Tribunal civil vient d'être appelé à statuer dans une affaire de ce genre. La Cie de Fives-Lille, comme d'ailleurs d'autres grosses entreprises, continue à payer le salaire plein à l'ouvrier blessé, quelle que soit la gravité de sa mutilation, mais, corrélativement, la rente n'est pas servie à l'ouvrier tant qu'il reste à son service. Cette manière de procéder résulte d'une pratique constante.

Le 20 juillet 1927, l'ouvrier Rasson fut blessé et dut subir l'énucléation de l'œil gauche. Sa blessure fut consolidée le 8 septembre 1927. Il reprit son travail à la Cie de Fives et reçut son salaire plein. Le 18 avril 1929, il quitta la Cie. Le 19 avril 1929 intervenait une conciliation devant le président du Tribunal, fixant la rente à 1.275 fr. 90, basée sur 35 % d'invalidité, à partir du 8 septembre 1927, date de consolidation et de la reprise effective du travail.

Rasson assigna la Cie de Fives devant le Tribunal ; il demandait que celle-ci fut condamnée à lui payer la rente à partir du 8 septembre 1927. La Cie lui répondait qu'elle devait payer cette rente à partir du 18 avril 1929, date du départ de cet ouvrier, mais non du 8 septembre 1927, au 18 avril 1929, puisqu'en vertu de l'usage établi à la Cie, cet ouvrier avait reçu son salaire plein, malgré son invalidité de 35 %.

Après plaidoiries de Mes Regnault et Balavoine, le Tribunal a rendu, le 24 juillet, dans cette affaire qui paraît neuve en jurisprudence un jugement par lequel il décide qu'aux termes de l'article 21 de la loi de 1898, c'est seulement après détermination du chiffre de la rente que les parties peuvent décider que le service de la rente sera suspendu et remplacé par un autre mode de réparation ; que cette disposition de la loi est d'ordre public ; qu'il n'est pas démontré que Rasson ait consenti à la suspension de la rente ; qu'il est certain en tous cas que l'accord aurait précédé et non suivi la détermination du chiffre de l'indemnité ; que la demande de Rasson est ainsi fondée, sinon en équité, du moins en droit.

Tribunal de Commerce de Lille

Vente de fonds de commerce. — Clause de garantie. — Le Tribunal de Commerce, dans une instance Gammelin contre Lefebvre, vient de rendre un jugement dans lequel il pose les principes suivants : en matière de fonds de commerce, il n'y a pas de rescision pour cause de lésion ; le vendeur n'est tenu envers l'acheteur d'aucune garantie spéciale, concernant les bénéfices ou le chiffre d'affaires. Cette clause doit être exprimée dans l'acte même et ne peut s'induire d'aucune pièce étrangère, telle que correspondances, fiche de renseignements.

Transport par chemin de fer : avarie. — Dans une affaire Jacout contre chemin de fer du Nord, le Tribunal a décidé que la Cie de chemin de fer se trouve dégagée de sa responsabilité quand il résulte d'une expertise faite à la suite d'avaries qu'elles sont dues à une défectuosité d'emballage dont l'expéditeur est responsable. En matière d'emballage, les usages du commerce ne peuvent prévaloir contre le fait constaté que l'avarie résulte de la fragilité particulière de l'objet transporté, et il y a lieu, dans chaque espèce, de rechercher si la nature de la marchandise nécessitait un emballage.

Honoraires d'agent d'affaires. — Le Tribunal a jugé que les honoraires devaient se calculer d'après l'importance et la difficulté des démarches effectuées ; il les a fixé à 5 % du prix du fonds, dans une affaire où l'agent d'affaires les fixait à 6 %, tandis que le client le fixait à 1 %. Me Decroix avait soutenu les intérêts du client de l'agent d'affaire ; Me Marie-Louise Kah, ceux de ce dernier.